



Refuser un héritage/ conséquences

Par **gaille3**, le **05/09/2008** à **16:05**

Mon père est décédé, hors il n'avait que des dettes. Je pense refuser son héritage mais j'hésite car mon grand père (le père de mon père) lui a un vrai patrimoine. Si je refuse l'héritage de mon père, cela ne sera pas une entrave pour toucher l'héritage de mon grand père ? Merci

Par **Visiteur**, le **05/09/2008** à **18:07**

Renoncer aujourd'hui à la succession de votre Père ne devrait pas vous empêcher d'hériter de votre Grand-Père par le jeu de la représentation.